

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 08 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le huit avril à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le premier avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Ghislaine CABESSUT, Maire.

Présents : G. CABESSUT - M. PORTES - G. ESTAMPE – M. F. SAURIN -- D. NADALIN – N. BOITIER-PERLETTI -- P. EDARD – R. CLAVIE – S. MESSEGUE - M. KECHAR - A. M. FERNEKESS - G. NAVLET - R. BERINGUIER – C. BRANDALAC - P. BOISSELIER – T. MARTY - L. COMBE - D. HENRY – C. ROUX

Absents excusés : G. LE CHARPENTIER – A. PAGES - V. FERVEL-RABAYROL – C. ROBERT – C. ECK - D. SOULIGNAC

Absent : F. JAUNAY

Procuration d'A. PAGES à D. NADALIN

Procuration de Ch. ROBERT à C. ROUX

Procuration de G. LE CHARPENTIER à G. ESTAMPE

Procuration de V. FERVEL-RABAYROL à G. CABESSUT

Procuration de D. SOULIGNAC à L. COMBE

Procuration de Ch. ECK à M. PORTES

Secrétaire de séance : Monsieur S. MESSEGUE a été nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 MARS 2015

Rapporteur : Ghislaine CABESSUT

Madame CABESSUT demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 Mars 2015 est approuvé.

DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Ghislaine CABESSUT

Madame CABESSUT informe l'Assemblée de la démission de Cécilia BRU de sa fonction de conseillère municipale qui lui a été notifiée par lettre en date du 3 avril 2015.

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - CREATION DE POSTE

Rapporteur : Ghislaine CABESSUT

Madame CABESSUT indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir pour l'année 2015, le tableau annuel d'avancement de grade.

Il apparaît que le brigadier de police municipale peut prétendre, de par son ancienneté dans son grade, à un avancement au grade de brigadier chef principal.

Afin que cet agent puisse bénéficier de cet avancement de grade, il y a lieu de créer le poste correspondant au 1^{er} Mai.

Madame CABESSUT propose au Conseil Municipal de créer 1 poste de brigadier chef principal et de supprimer 1 poste de brigadier.

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur la proposition présentée.

**COMMISSION SPORTS CULTURE
LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FCPE DE BOULOC

Rapporteur : Gilbert ESTAMPE

Monsieur ESTAMPE rend compte à l'Assemblée de l'investissement important de la FCPE de Bouloc dans l'organisation du vide grenier du 05 Avril 2015.

A ce titre, il propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 1740,40 €

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité des membres présents, favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1740,40 € à la FCPE de Bouloc.

COMMISSION DES FINANCES

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Michel PORTES

Commune :

Section d'investissement

Dépenses

Opérations 2014 741.243,96 €

Recettes

Résultat reporté 207.091,81 €

Opérations 2014 619.154,72 €

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : 85.002,57 €

Reste à réaliser

Dépenses 226.597,64 €

Recettes 42.140,00 €

Solde final déficitaire : 99.455,07 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3.289.872,66 €

Recettes :

Résultat reporté 400.000,00 €

Opérations 2014 3.569.768,32 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de 679.895,66 €

Annexes :

CAISSE DES ECOLES

Section d'investissement 0 €

Section de Fonctionnement

Dépenses 46.846,01 €

Recettes

Excédent antérieur reporté 8.431,27 €

Recettes 2014 49.904,00 €

TOTAL

58.335,27 €

Résultat de clôture : Excédent de Fonctionnement de 11.489,26 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les Comptes Administratifs 2014 de la commune et de la Caisse des Ecoles.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

Rapporteur : Michel PORTES

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le receveur,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, le Conseil Municipal, déclare, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES propose une augmentation de 2% des taux fiscaux des 4 taxes pour l'année 2015.

Taxe d'habitation : 18,97 % soit un produit de 952.205,00 €

Taxe Foncière sur le bâti : 18,89 % soit un produit de 630.184,00 €

Taxe Foncière sur le non-bâti : 66,23 % soit un produit de 29.273,00 €

Cotisation foncière des entreprises : 22,24 % soit un produit de 113.026,00 €

TOTAL PRODUIT ATTENDU : 1.724.687,00 €

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, sur la proposition présentée, à la majorité des membres présents avec une abstention (Monsieur Alexandre PAGES).

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014

Rapporteur : Michel PORTES

- Commune :

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 679.895,66 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation complémentaire en réserves au compte 1068 de 379.895,66 €,
- une affectation à l'excédent reporté de 300.000,00 €.

• Annexe : Caisse des Ecoles

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 11.489,26 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 11.489,26 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Rapporteur : Michel PORTES

Le budget présenté montre le souci du Conseil Municipal de contenir le plus possible les dépenses de fonctionnement pour constituer de l'autofinancement pour les exercices budgétaires ultérieurs. C'est dans ce cadre également qu'une augmentation des taux de fiscalité de 2% est décidée.

En investissement, il y a lieu de s'en tenir aux investissements hautement prioritaires pour un recours à l'emprunt le plus limité possible

En section d'investissement, les investissements porteront principalement :

- à hauteur de 110 000 €, sur les études relatives à la construction d'une nouvelle école, la climatisation des bâtiments préfabriqués de l'école élémentaire, les équipements de la nouvelle classe élémentaire et la rénovation du plus ancien préfabriqué de l'école maternelle,
- à hauteur de 120 000 €, sur la nécessaire révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- à hauteur de 110 000 € figurant en restes à réaliser, sur l'intégration dans le patrimoine communal d'un espace foncier contenant notamment le séchoir à briques.

Conscients de la pression fiscale des ménages, les élus ont construit un budget raisonné et raisonnable. Il est à noter que le montant de l'emprunt inscrit sur cet exercice budgétaire est volontairement limité puisqu'il s'élève à 81.090 €.

Monsieur PORTES propose au Conseil Municipal le Budget Primitif 2015 de la commune et du Budget Annexe de la Caisse des Ecoles.

Commune

Section de fonctionnement

Dépenses 3.698.490,00 Euros

Recettes 3.698.490,00 Euros

Le détail des votes sur les subventions aux associations figure en annexe.

Section d'investissement

Dépenses 960.497,64 Euros

Recettes 960.497,64 Euros

Caisse des écoles

Section de fonctionnement

Dépenses 49.189,00 Euros

Recettes 49.189,00 Euros

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, sur la proposition présentée, à la majorité des membres présents avec une abstention (Monsieur Alexandre PAGES).

La séance est levée à 22 h 50.

ANNEXE : DETAIL DES VOTES SUR LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

NOM DES ASSOCIATIONS	Proposition subvention 2015	Subvention votée 2015 à l'unanimité	Elus ne prenant pas part au vote
ACCA (chasse)	0	0	
ACVG (anciens combattants)	710	710	
AAPE (parents élèves)	200	200	
APOIRC - Salon Musical	220	220	Marie SAURIN
ARHB (recherches historiques)	200	200	Robert BERINGUIER
Atelier de la Gribouille	660	660	
Atelier des petits points	230	230	
BAG (gymnastique)	1700	1700	Geneviève LE CHARPENTIER - Nathalie BOITIER-PERLETTI - Delphine SOULIGNAC
BASKET CLUB (VBB)	3300	3300	
BOUGE BOULOC	100	100	
BOULOC CASTELMATIQUE	150	150	
BOULOC SPORTING FUTSAL	100	100	
CDCV	170	170	Nathalie BOITIER-PERLETTI - Delphine SOULIGNAC - Laurent COMBE - Marie SAURIN
COF (comité des fêtes)	6800	6800	
CAP CHEVAL	100	100	
CAP SOPHRO	150	150	
CLUB JOIE DE VIVRE	720	720	
PHILATHELIQUE (CLUB)	370	370	
COCHONET BOULOCAIN	550	550	
JUMELAGE (ASSOCIATION)	100	100	Michel PORTES
DAUPHINS DU FRONTONNAIS	150	150	
DETENTE ET LOISIRS	640	640	
FNACA	230	230	Christian ECK
JONGLE ET RIE (cirque)	400	400	Nathalie BOITIER-PERLETTI
JUDO JU JITSU	720	720	Pascale EDARD
KARATE	835	835	

LA FRATERNELLE	700	700	<i>Pascale EDARD - Gilbert ESTAMPE - Anne-Marie FERNEKESS - Daniel NADALIN- Michel PORTES - Renée CLAVIE</i>
LA PEPINIERE (country et rando)	300	300	
LE CRI DE L'ECRIT LE DIT DU LU	100	100	
LES AMIS DE LA RADIO	400	400	
PARENTS AUJOURD'HUI	150	150	<i>Nathalie BOITIER6PERLETTI - Anne-Marie FERNEKESS - Thierry MARTY</i>
PAUSE LECTURE	150	150	
FCPE (parents d'élèves)	220	220	<i>Mourad KECHAR</i>
P'TITS MOLIERE (théâtre)	400	400	<i>Christelle BRANDALAC</i>
RAND'OC (randonnée)	350	350	
Secteur Avenir Bouliste 4 Vallées	100	100	
TENNIS CLUB BOULOC	1260	1260	<i>Corinne ROUX</i>
TOURNESOL (commerçants)	300	300	
USBSSC Foot	2150	2150	<i>Christelle BRANDALAC</i>
VIOLA CLUB	100	100	
TOTAL	26185	26185	

Relevé des délibérations :

2015/02/01	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Tableau annuel d'avancement de grade : création d'un poste de brigadier chef de Police Municipale
2015/02/02	Subvention de fonctionnement	Attribution d'une subvention exceptionnelle à la FCPE de Bouloc
2015/02/03	Décisions budgétaires	Vote des Comptes Administratifs de la Commune et de la Caisse des Ecoles
2015/02/04	Décisions budgétaires	Approbation du compte de gestion du Trésorier
2015/02/05	Décisions budgétaires	Affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la commune
2015/02/06	Décisions budgétaires	Affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Caisse des Ecoles
2015/02/07	Décisions budgétaires	Vote des taux des impôts locaux pour l'année 2015
2014/02/08	Décisions budgétaires	Vote du budget primitif 2015 - Commune et Caisse ds Ecoles

Emargements pour la séance du mercredi 08 Avril 2015 :

<i>Ghislaine CABESSUT</i>	<i>Michel PORTES</i>	<i>Marie-Françoise SAURIN</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>
<i>Christelle BRANDALAC</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Nathalie BOITIER - PERLETTI</i>	<i>Robert BERINGUIER</i>
<i>Dominique HENRY</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i>	<i>Laurent COMBE</i>
<i>Pascale EDARD</i>	<i>Guy NAVLET</i>	<i>Delphine SOULIGNAC</i> <i>Procuration à Laurent COMBE</i>	<i>Christian ECK</i> <i>Procuration à Michel PORTES</i>
<i>Renée CLAVIE</i>	<i>Christine ROBERT</i> <i>Procuration à Corinne ROUX</i>	<i>Geneviève LE CHARPENTIER</i> <i>Procuration à G. ESTAMPE</i>	<i>Corinne ROUX</i>
<i>Valérie FERVEL-RABAYROL</i> <i>Procuration à G. CABESSUT</i>	<i>Patrice BOISSELIER</i>	<i>Mourad KECHAR</i>	<i>Stéphan MESSEGUE</i>
<i>Alexandre PAGES</i> <i>Procuration à Daniel NADALIN</i>	<i>Florian JAUNAY</i>		